

SeFaFi

**SEHATRA FANARAHA-MASO NY FIAINAM-PIRENENA
Observatoire de la Vie Publique**

Lot III M 33 K Andrefan'Ambohijanahary, Antananarivo 101

Tél. 032 59 761 62 Email : sefafi@gmail.com Site Web : www.sefafi.mg

2018, une année électorale gâchée

L'année 2018 restera dans les annales de l'histoire nationale comme une référence insurpassable d'incompétence et de corruption, de démagogie et de tricheries. Les acteurs en ont été les membres de la société politique, et leur terrain de jeu, l'élection présidentielle. Une tragi-comédie en cinq actes...

1. Une liste électorale incomplète et manipulée

Le préalable de tout processus électoral consiste à connaître le nombre des citoyens électeurs. Chargée de l'organisation des élections et incitée à atteindre l'objectif de 10 millions d'électeurs, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a recensé 9.913.599 électeurs en septembre 2018. Or Madagascar compte environ 25 millions d'habitants, dont l'âge moyen est de 18 ans. Où donc sont passés les 2 à 3 millions d'électeurs manquants - soit 1 électeur sur 5 ? De plus, le jour du scrutin, nombre de citoyens n'ont pas trouvé leur nom sur la liste électorale. Quant à l'assiduité au vote, 3 citoyens sur 5 ne se sont pas déplacés pour le 2^{ème} tour, engendrant un taux de participation famélique de 48 %.

Ce qui n'a pas empêché les bataillons d'observateurs internationaux, notamment de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de l'Union Africaine, de la SADC (Southern African Development Community) et de l'Union Européenne, de s'extasier sur la qualité d'une liste électorale qu'ils ont à peine survolée.

2. L'élaboration du code électoral : mensonges et corruption

Fin 2017 à Antsirabe, et en gage de bonne volonté, le gouvernement avait soumis le projet de code électoral à des organisations internationales (PNUD) et à des représentants de la société civile. La réunion aurait permis des avancées significatives : plafonnement des dépenses électorales, interdiction des financements extérieurs, transparence des comptes électoraux, etc.

Mais dans le projet déposé à Tsimbazaza le 26 février 2018, lors d'une session extraordinaire du Parlement, les acquis d'Antsirabe avaient disparu. Et les lois électorales ont été adoptées le 10 avril par 56 députés préalablement « motivés » au moyen de mallettes bourrées d'argent - à l'hôtel du Paon d'Or d'Ivato. 73 autres

députés, devenus soudain contestataires après avoir tiré profit du système au long de quatre ans d'absentéisme parlementaire et de docilité politique, sont allés manifester sur la place du 13 mai (Hôtel de ville), ameutant la population et provoquant des dégâts matériels et des morts.

3. L'adoption du code électoral : abus de pouvoir et dissimulation

Les lois votées, la HCC en a vérifié la constitutionnalité. S'érigeant en instance législative, elle a modifié certains articles de sa propre autorité. Et les lois électorales n° 2018-008, 2018-009 et 2018-010, incomplètes et trafiquées, ont été promulguées par le Président de la République le 11 mai 2018. L'élection présidentielle a donc été organisée sur la base de ce bricolage juridique.

Et n'oublions pas la décision de la HCC (n°18-HCC/D3 du 25 mai 2018), qui oblige le Président de la République à limoger le 1^{er} Ministre et à nommer un 1^{er} Ministre de consensus chargé de former un gouvernement de consensus. Chargé d'organiser une élection présidentielle anticipée, ce gouvernement devra rester en place jusqu'à l'investiture du nouveau Président de la République.

4. Les péripéties de la campagne électorale : hypocrisie et illégalités

Avant même l'ouverture de la campagne électorale, les principaux candidats en avaient déjà piétiné les règlements et les convenances. Avec une débauche inédite de moyens financiers, ils ont eu recours aux procédés les plus performants pour influencer les électeurs : hélicoptères, 4x4, meetings monstres, artistes renommés, spots publicitaires, etc. Malgré les appels de la société civile à dévoiler l'origine de ces fonds faramineux, seuls quelques candidats mineurs ont joué le jeu de la transparence. Or d'aucuns soupçonnent que ces fonds proviennent en majorité du détournement d'argent public et de ressources naturelles, ou de « cadeaux » d'investisseurs étrangers et locaux en attente de « retour d'ascenseur ». Dans tous les cas, les citoyens spoliés ont droit à connaître l'origine de cet argent sale - mais les candidats, élu ou battus, ne se résigneront jamais à avouer leurs larcins ! L'exigence de transparence du financement des partis politiques et celle du plafonnement des fonds de campagnes électorales s'avèrent plus impératives que jamais.

S'y ajoute l'instrumentalisation de la religion et des hommes de religion. Jouant à la fois de l'avidité des chefs religieux et de l'ambiguïté de liens reliant le religieux et le politique, les candidats ont couru les messes et les cultes, les pèlerinages et les jubilés, maniant sans états d'âme les discours bibliques qui pourtant contredisent leurs pratiques.

5. Les surprises du dépouillement électoral

Le 1^{er} tour a été marqué par une grande première : l'élimination du chef d'État sortant, qui a laissé les deux protagonistes de 2009 parader en tête. Quant aux 33 autres candidats, leurs scores ont été à la mesure de leur méconnaissance de la fonction présidentielle. Par contre, l'électorat a adressé un véritable camouflet à la prétendue communauté internationale (UE, USA, UA, SADC, OIF...), qui n'a pas plus compris la crise de 2009 et ses conséquences qui ont duré jusqu'en 2018, que l'élimination de leur candidat Hery Rajaonarimampianina.

Surtout, le 2^{ème} tour a révélé l'absence de toute culture politique dans les deux clans opposés. Récusant les procédures utilisées par la CENI et niant à priori la neutralité du juge électoral qu'est la HCC, ils se sont engagés dans la dénonciation

haineuse de l'adversaire, semant les rumeurs et la suspicion, mobilisant leurs partisans et leurs casseurs dans des manifestations de rue, prétendant être les seuls détenteurs de « la vérité » des urnes et de la légitimité populaire, etc. Ces réactions d'extrémistes et ces comportements de voyous, bien que largement désapprouvés par la majorité des citoyens, n'en jettent pas moins le doute sur les convictions démocratiques d'une partie de la classe politique malgache...

En conclusion, l'année 2018 a vu se dégrader profondément la vie politique à Madagascar. Les comportements des politiciens, de leurs partis et de leurs militants, témoignent d'une totale absence d'éthique : mensonge et diffamation érigés au rang de vérités, primauté de l'intérêt particulier des dirigeants, de leur clan et de leur ethnie sur l'intérêt général de la nation, multiplication des actes de corruption, des détournements voire de meurtres, et ce dans tous les domaines de la vie sociale. Et pourtant, ceux qui se sont rendus coupables des déprédations continuent à bénéficier de leurs droits civiques, exercent toujours d'importantes responsabilités et jouissent d'une totale impunité judiciaire.

Si le prochain quinquennat, quel qu'en soit le Président, reste l'otage de cette classe politique, l'élection présidentielle de 2018 n'aura servi à rien. Elle ne fera que rapprocher l'échéance de futurs bouleversements, accroître la misère de la population et conforter l'irréversible déclin de la Grande Île...

Antananarivo, 5 janvier 2019